



L'entrepreneuriat au féminin : une parité à conquérir en Poitou-Charentes

En Poitou-Charentes, 15 000 femmes dirigent une entreprise en 2011. Elles représentent 30 % des entrepreneurs de la région. De même, 30 % des nouvelles entreprises sont créées par des femmes et cette part peine à augmenter. Les secteurs d'activité demeurent assez sexués : aux hommes, l'industrie et la construction, aux femmes, les activités de services à la personne et de la santé. Les créatrices d'entreprises, plus jeunes et plus diplômées que les hommes, créent cependant des structures de plus petite taille tournées vers une clientèle de proximité. En Poitou-Charentes, les créatrices d'entreprises -comme les créateurs- sont nombreuses à recourir aux différents dispositifs d'aides existants. Les femmes sollicitent davantage les dispositifs d'accompagnement à la création que leurs homologues masculins.

Charles Raffin (Insee)

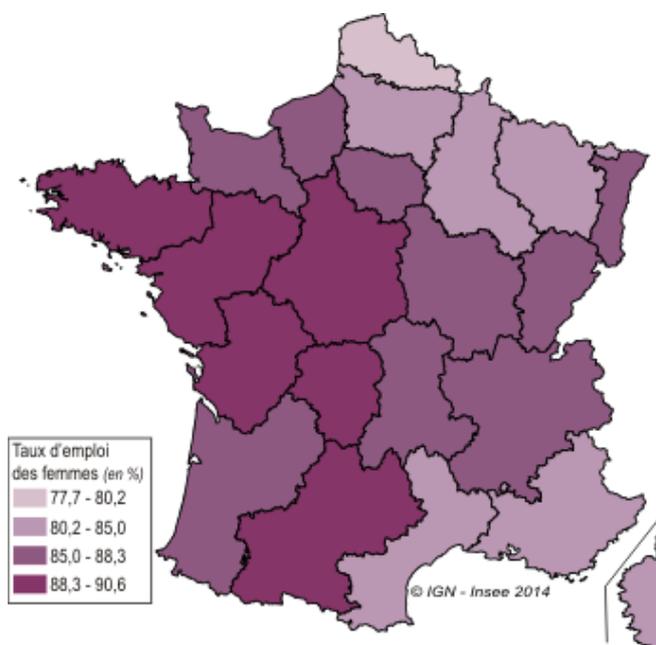
GROUPE



En 2011, les femmes représentent 48 % de la population active picto-charentaise. Leur participation au marché du travail est plus faible que celle des hommes, culminant à 90 % au plus fort de la vie active (de 30 à 44 ans), contre 96 % pour les hommes au même âge. La présence d'enfants au foyer explique en majeure partie cet écart. En particulier, les femmes picto-charentaises âgées de 15 à 54 ans travaillent beaucoup moins à partir du troisième enfant (24 % d'inactivité) alors que l'activité des hommes n'est presque pas affectée (3 % d'inactifs parmi les pères de trois enfants ou plus). Le temps partiel est aussi une réalité quasi-exclusivement féminine : 80 % des emplois à temps partiel concernent les femmes en France, en 2013. Au sein des régions françaises l'activité des femmes varie, plaçant le Poitou-Charentes parmi celles où elles sont le plus souvent en activité (figure 1). Plus largement en Europe, les inégalités dans l'accès au marché du travail persistent : aucun pays de l'Union européenne n'affiche

1 Des femmes plus actives sur la façade ouest

Taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans par région



Source : Insee, recensement de la population 2011



PREFET
DE LA REGION
POITOU-CHARENTES



un taux d'activité féminin supérieur à celui des hommes (douze points de moins en moyenne, huit en France).

Les évolutions sociologiques comme l'éclatement des couples et la montée des familles monoparentales accentuent les enjeux : l'autonomie financière devient indispensable pour prévenir les situations de pauvreté des femmes et des enfants.

En France, malgré le développement des dispositifs à caractère incitatif, l'égal accès des femmes et des hommes à l'activité professionnelle reste un impératif économique et sociétal encore difficile à atteindre. Notamment, les femmes sont encore rares aux postes stratégiques de décisions, tant dans la vie politique que civile. Elles sont aussi très en retrait en ce qui concerne la création d'entreprise.

Une part de cheffes d'entreprises qui peine à augmenter

En 2011, Poitou-Charentes compte 15 000 femmes cheffes d'entreprises (hors agriculture). Ces dernières constituent 4,5 % des femmes actives, contre 10,2 % pour les hommes. Elles représentent 30 % des chefs d'entreprises de la région, soit un point de plus qu'en moyenne en province. Leur part a progressé de deux points entre 1999 et 2011. Plus jeunes en 1999, les femmes ont été moins concernées par les départs de fin de carrière sur les dix dernières années. Désormais cet avantage démographique s'émousse : en 2011, la structure par âge des cheffes d'entreprises se rapproche de celle des hommes et est comparable à celle de leurs consœurs de province.

Parmi les créateurs d'entreprises, trois sur dix sont des femmes. Cette proportion reste sensiblement la même depuis dix ans, en Poitou-Charentes comme ailleurs. Les créatrices optent un peu plus souvent pour l'auto-entreprise (32 % de femmes) et moins souvent pour la forme sociétaire (22 % de femmes).

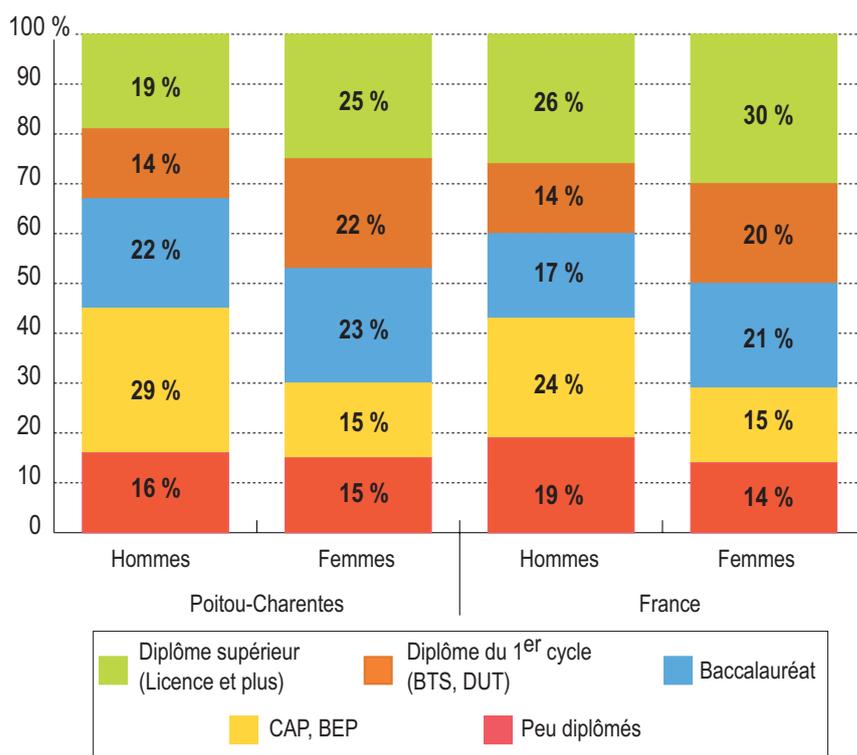
De fortes disparités sectorielles

Les secteurs d'activité sont toujours fortement sexués en 2011. Aux femmes, les activités de services aux particuliers (69 % de femmes dans ces secteurs), de l'enseignement, santé, action sociale (45 %), aux hommes, les activités de la construction et de l'industrie (87 % d'hommes).

Cependant, des évolutions semblent se faire sentir. Au premier semestre 2010, la part des femmes créant leur entreprise évolue dans certains secteurs par rapport à ce qui est observé dans le stock. Elle progresse dans l'enseignement, santé, action sociale (55 % de femmes), et recule dans les autres activités de services à la personne (40 %). La forte féminisation des diplômés du supérieur, en particulier dans le domaine de

2 En France comme en Poitou-Charentes, les créatrices plus souvent diplômées du supérieur que les hommes

Niveau de diplôme des créateurs et créatrices d'entreprises de 2010 par territoire



Source : Insee, enquête Sine 2010, première interrogation.

la santé, contribue à expliquer ces évolutions (figure 2). Mais les créations dans les secteurs de l'industrie et de la construction demeurent majoritairement masculines (88 %). Ces créateurs sont pour près de la moitié diplômés d'un BEP (Brevet d'Études professionnelles) ou CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle).

De jeunes créatrices peu expérimentées, pour des petites structures

Au premier semestre 2010, les créatrices d'entreprises picto-charentaises sont en moyenne plus jeunes que les hommes (39 ans contre 41 ans pour les hommes). En particulier, un tiers des créatrices a moins de 33 ans contre seulement un quart des hommes. En Poitou-Charentes comme ailleurs, les femmes créent des entreprises de plus petite taille : hors auto-entreprises, l'investissement initial y est de 35 000 € en moyenne contre 39 000 € pour les hommes. Leur clientèle est plus qu'ailleurs une clientèle de proximité : trois créatrices picto-charentaises sur quatre ont une clientèle principalement locale, contre deux sur trois pour les créatrices des autres régions.

Des difficultés à surmonter pour créer son entreprise

Pour les créatrices d'entreprises, comme pour les créateurs, le fait de «régler les formalités administratives» constitue

la principale difficulté au moment de la création d'entreprise (40 %). «Obtenir un financement» (23 %) ainsi qu'«établir des contacts avec la clientèle» (22 %) sont ensuite les difficultés le plus souvent avancées par les créatrices.

Les femmes sollicitent plus souvent un accompagnement

Dans certains cas, l'entrepreneuriat peut constituer une opportunité d'être active tout en maîtrisant son emploi du temps et en conciliant vie professionnelle et vie personnelle (enfants, tâches ménagères...). Ainsi, les femmes utilisent un peu plus souvent le statut d'auto-entrepreneurs (68 % des créatrices ont fait ce choix contre 63 % des créateurs). Mais le plus souvent, cette problématique d'articulation entre vie familiale et vie active demeure pour elles une difficulté particulière pour se lancer dans l'entrepreneuriat. Lorsqu'elles le font, elles affirment plus souvent avoir recours à une aide extérieure (81 % contre 73 %), en particulier de la part du conjoint (48 % contre 25 % pour les créateurs vivant en couple). Elles sont aussi plus enclines à se former à leur nouvelle activité d'entrepreneuse : 20 % choisissent de suivre une formation contre 17 % pour les hommes.

Pour les femmes, créer son entreprise (hors auto-entreprise) est davantage un moyen de «créer son propre emploi» que pour les hommes : 54 % d'entre elles ne travaillaient

pas immédiatement avant la création de leur entreprise, contre 40 % des hommes (figure 3). Les créatrices sont aussi plus fréquemment en reconversion d'activité que les créateurs (44 % contre 36 %). Elles apparaissent enfin moins souvent rompues à l'exercice que les hommes : 25 % d'entre elles ont déjà créé une entreprise par le passé, contre 35 % des hommes.

Ces différences expliquent en partie le recours plus important des femmes aux dispositifs d'accompagnement.

Un fort recours aux aides en Poitou-Charentes

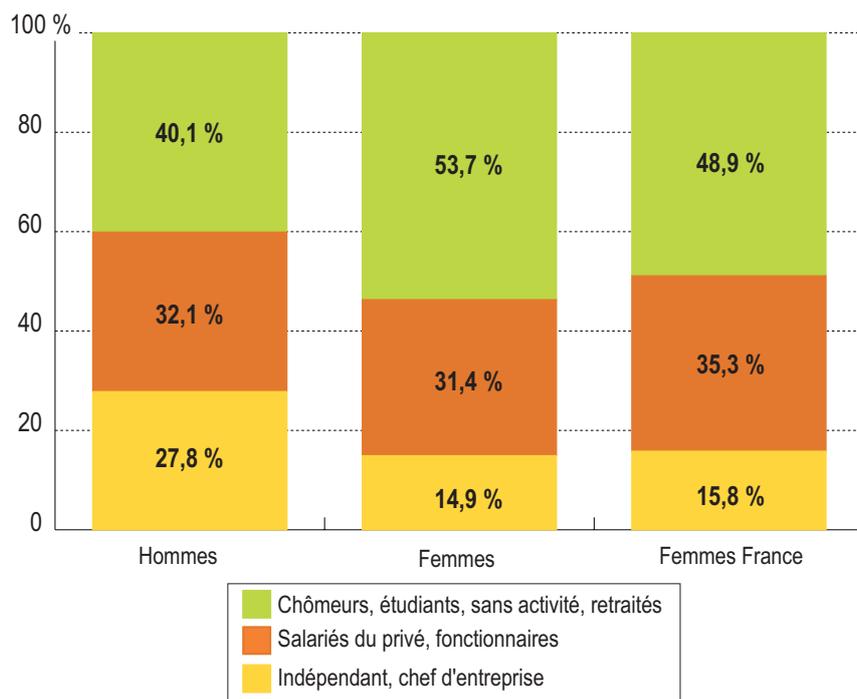
Le recours aux aides à la création d'entreprise est plus important en Poitou-Charentes qu'ailleurs, pour les femmes comme pour les hommes (hors auto-entreprises) (figure 4). Au premier semestre 2010, plus de 57 % des créatrices ont bénéficié d'un dispositif d'aide à la création, contre 50 % en moyenne dans les autres régions. Dans la région comme ailleurs, les dispositifs les plus utilisés par les femmes sont nationaux : l'ACCRE (l'Aide aux Chômeurs pour la Création et la Reprise d'Entreprise) (46 %) et la NACRE (la Nouvelle Aide à la Création et Reprise d'Entreprise) (15 %) sachant que les créateurs d'entreprise peuvent cumuler plusieurs dispositifs. Les aides locales et régionales (dont la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre) sont aussi particulièrement prisées en Poitou-Charentes puisque 12 % des créatrices en bénéficient, contre 4 % en moyenne en France. Près de 10 % des créatrices déclarent avoir bénéficié d'exonérations de cotisations ou d'impôts. Pour les auto-entrepreneures, ACCRE est le principal dispositif d'aide utilisé. Seulement un tiers des créatrices en auto-entreprises en bénéficie car le dispositif exclut les salariés créant une auto-entreprise comme activité de complément.

Un impact apparemment positif des aides sur la pérennité des entreprises

Pour les hommes comme pour les femmes, la pérennité des entreprises est meilleure quand les créateurs ont été aidés, lorsqu'on tient compte de leur profil. En effet, hors les structures créées par d'anciens chômeurs, 77 % des entreprises survivent après 3 ans lorsqu'elles ont été aidées (un cas sur trois) contre 71 % pour les autres. Les entreprises créées par d'anciens chômeurs affichent un taux de pérennité de 64 %. La très grande majorité de ces créateurs bénéficient du dispositif d'aide ACCRE. ■

3 Créer son entreprise et son emploi : une réalité féminine

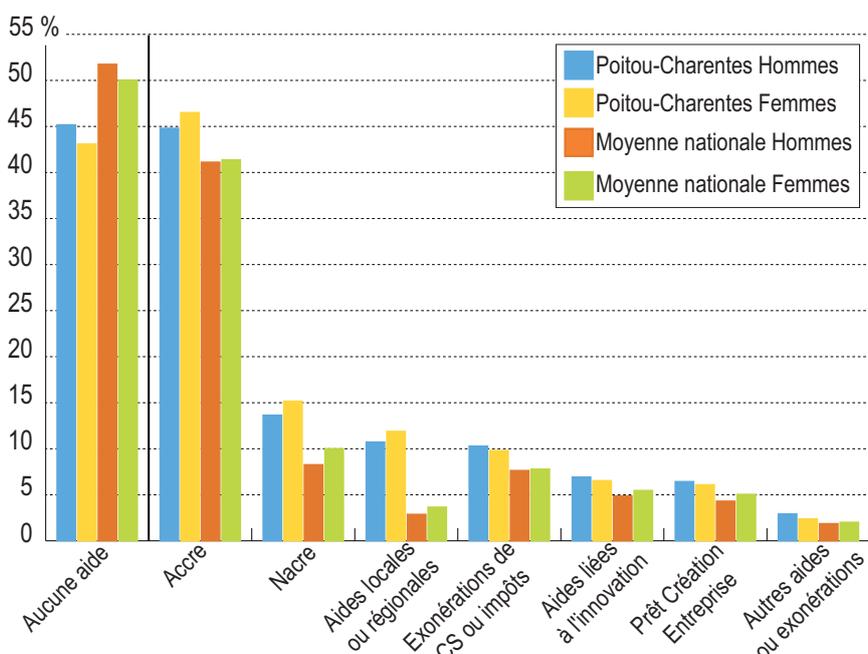
Situation avant la création



Source : Insee, enquête Sine 2010, première interrogation

4 Plus de la moitié des créateurs et créatrices mobilisent au moins une aide

Aides envers les créatrices et créateurs à la création de l'entreprise



Lecture : l'enquête Sine n'identifie pas l'aide FGIF.

Source : Insee, enquête Sine 2010, première interrogation

Les principales aides en Poitou-Charentes auprès des créatrices d'entreprises en 2013

Grâce au concours des différents partenaires de l'étude, il a été possible de caractériser les principales mesures d'aides à la création d'entreprise présentes en Poitou-Charentes, en particulier pour les femmes. La description des dispositifs ci-dessous ne prétend pas à l'exhaustivité des mesures existantes pour le soutien à la création d'entreprise. D'autres aides à la création existent, parmi lesquelles le Prêt à la Création d'Entreprise, le Crédit d'Impôt-Recherche, le prêt d'honneur, le dispositif CitésLab, ou encore des aides à l'innovation, aux travailleurs et travailleuses handicapés...

Aide aux Chômeurs pour la Création et Reprise d'Entreprise (ACCRE)

L'ACCRE consiste en une exonération de charges sociales pendant un an (trois ans dans le cas des auto-entreprises). Ce dispositif ne prévoit pas de mesure spécifique pour les femmes.

Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE)

La BRDE consiste en une aide forfaitaire pour l'entrepreneur(e), d'un montant de 1 000 € à 10 000 €. Afin de faciliter les créations ou reprises d'entreprises par les femmes, une aide supplémentaire forfaitaire de 1 000 € est accordée à chaque femme créatrice de son propre emploi depuis 2014.

En 2013, 494 cheffes d'entreprises ont bénéficié de cette bourse. Elles représentent 36 % des créatrices et créateurs aidés par ce dispositif régional. En moyenne, une bourse de 4 600 € est attribuée à chaque femme créatrice d'entreprise (dont 20 % de bonification en 2013), contre 4 200 € pour les hommes.

Source : Conseil Régional de Poitou-Charentes

Nouvelle Aide à la Création et Reprise d'Entreprise (NACRE)

Le dispositif NACRE prévoit un prêt à taux zéro pour l'entreprise bénéficiaire (d'un montant pouvant aller jusqu'à 8 000 € suivant le projet) ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour la créatrice ou le créateur. Ce dispositif ne prévoit pas de mesure spécifique pour les femmes.

En 2013, 139 créatrices d'entreprises ont bénéficié du prêt à taux zéro NACRE. Elles représentent 37 % des créateurs aidés par ce dispositif. Les entreprises entrant dans le dispositif NACRE sont plutôt de grande taille : le plan de financement initial moyen est d'environ 65 000 € pour les femmes (71 000 € pour les hommes) soit près du double par rapport à l'ensemble des entreprises créées.

Pour ces entreprises aidées, le financement initial se fait à hauteur de 19 % par des fonds propres, 7 % par des subventions locales et les 74 % restants par différents prêts : NACRE y contribue à hauteur de 8 % en moyenne soit un montant de 5 300 € par entreprise créée par une femme.

84 des 139 entrepreneures aidées par NACRE bénéficient également de subventions régionales (dont la BRDE) au moment de leur création.

Source : Caisse des Dépôts de Poitou-Charentes

Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF)

Le FGIF est un dispositif d'aide aux entreprises réservé aux créatrices d'entreprises. Il permet de garantir jusqu'à 70 % du prêt bancaire octroyé par l'établissement de crédit et ainsi faciliter l'accès aux prêts bancaires (27 000 € garantis pour 38 000 € de prêt maximum).

En 2013, une cinquantaine de créatrices d'entreprises picto-charentaises ont bénéficié du FGIF. En moyenne, ce fonds assure la garantie d'un montant de 14 300 € sur les 31 700 € empruntés dans les organismes bancaires partenaires.

Source : Préfecture de Poitou-Charentes

Le mot des partenaires

En 2013, l'État, la Région et la Caisse des Dépôts se sont associés pour la première fois en Poitou-Charentes afin d'impulser un partenariat de tous les acteurs régionaux concernés par l'entrepreneuriat féminin, dans le but de le promouvoir et le développer. De cette démarche, est née la mise en œuvre d'un Plan d'Actions Régional pour encourager l'entrepreneuriat des femmes, s'articulant autour de trois axes : la communication et la promotion ; la sensibilisation et la formation des acteurs et le développement d'une offre de services spécifique (exemple : accompagnement des entrepreneures). À ce titre, les co-fondateurs ont initié huit actions. Parmi celles-ci figurent des dispositifs concrets tels que la mise en place d'un soutien financier complétant l'offre existante sur le territoire et la valorisation d'entrepreneures au travers d'un Prix régional. Au-delà de ces dispositifs, les partenaires ont manifesté la volonté innovante de dresser un état des lieux de la création/reprise d'entreprises par les femmes en Poitou-Charentes et d'identifier les leviers et les freins dans leurs parcours. Pour cela, un diagnostic territorial qualitatif en cours de réalisation vient compléter une étude statistique confiée à l'Insee, objet de cette publication.

Définitions

Sine : Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises

L'Insee dispose de données individuelles et détaillées concernant les entreprises françaises. Ces données, dans le cadre du répertoire national des entreprises et des établissements, permettent de décrire précisément l'entreprise (activité, taille) mais caractérisent assez peu son dirigeant. Le dispositif d'enquête Sine permet d'enrichir les connaissances sur les créateurs et créatrices d'entreprises eux-mêmes, avec des informations précises concernant le profil du créateur ou de la créatrice, ses motivations à la création, les difficultés rencontrées. Les vagues successives d'enquête sur 5 ans permettent de mesurer les taux de pérennité des entreprises créées.

Pour en savoir plus :

- Richet D., « Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1543, avril 2015.
- Métois C., « En Centre-Val de Loire, moins d'une création d'entreprise sur trois est le fait d'une femme », *Insee analyses Centre-Val de Loire* n° 10, février 2015.
- Chardon C., Gaborieau J., Vigneau S., « Créatrices d'entreprises en Bourgogne : une parité difficile à trouver », *Bourgogne Dimensions* n° 190, octobre 2013.
- Lefèvre G., « Les Lorraines dans le monde du travail : la création d'entreprise, une opportunité », *Économie Lorraine* n° 279, mars 2012.

